

Le mot... de la fin ?

Dans ce numéro appelant à l'assemblée générale de notre association, force est de constater que la Régionale Bourgogne ne fonctionne plus comme elle le devrait. Elle n'est désormais conforme ni aux besoins ni aux normes d'une Régionale : plus de président, plus de secrétaire, une trésorière dont la carrière se terminera dans quelques mois, un Bureau dont tous les autres membres (fort investis au demeurant) sont, à une exception près, retraités... et donc bien peu légitimes dans les débats éducatifs.

Dans cette *Lettre*, les appels au sang neuf se sont multipliés depuis des années, en vain.

Conclusion : il faut, d'urgence, éviter le scénario-catastrophe d'une possible dissolution de l'APHG Bourgogne, d'autant plus déplorable que nous constatons le dynamisme actuel de certaines Régionales et du National. Nous voulons croire en la possibilité d'une relance, mais il faudrait que dans les prochains mois, une équipe nouvelle (après avoir pris contact avec nous si possible) se manifeste.

Entendons-nous bien : ce cruel constat ne nous conduit pas à l'autoflagellation : nous éprouvons beaucoup de fierté d'avoir maintenu, de présidence en présidence et de Bureau en Bureau, un bon niveau d'activités, fort variées : journées de formation de grand intérêt et de qualité incontestable, présence assidue aux réunions du National, contacts établis avec de jeunes collègues, mise à jour régulière de notre site web, voyages, comptes rendus de lectures, partenariat toujours vivant avec l'Université, conférences, visites, moments conviviaux, et bien sûr publication de ce bulletin.

Simplement, nous n'avons aujourd'hui ni les forces ni les moyens de poursuivre. Franck Collard, le lucide et énergique président de l'APHG, tout en prenant en compte le reflux des adhérents, encourage avec confiance les acteurs de la "mue profonde" qu'il constate. Le National dans son ensemble, évidemment consulté, est prêt à aider notre Régionale, à travailler avec elle dans les mois qui viennent pour trouver les moyens d'un nouveau départ. Nous partageons cette conviction et cette confiance en l'avenir ; nous savons qu'en d'autres lieux, nos camarades et collègues ont su entretenir un vivier productif... Aux adhérents de Bourgogne de relever, à leur tour, le défi du renouveau.

Micheline Cinquin, *ancienne présidente*
Marie-Jo de Bergh, *trésorière*
Gérard Déclas, *ancien président*



LETTRE DE LA RÉGIONALE N°77

NOVEMBRE 2019

Sommaire :

- p. 2 Comptes rendus (suite et fin)
de la journée "histoire" du 10 avril :
l'histoire environnementale**
- p. 2** Vincent Balland : *les forêts du Morvan depuis le Moyen âge* par Claude Pequinet
- p. 3** François Jarrige : *la question des fumées au XIXe s.* par Angèle Doix
- p. 4** Lien vers les Notes de lecture
de Micheline Cinquin
- p. 5 Impressions sur le voyage en Grèce**
Dessins de Christine Froidurot
- p. 7 Compte rendu de l'A.G. de 2018**
Par Didier Doix, Stéphane Gacon,
Marie-Jo de Bergh
- p. 8 Convocation à l'A.G. du 7 déc. 2019**

Journée "Histoire" du 10 avril 2019

L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE

Un enjeu pour nos enseignements

Nous poursuivons ici la publication des comptes rendus de la journée de formation du 10 avril 2019 organisée par Stéphane Gacon (partenariat Dépt^t d'Histoire de l'uB – MSH - APHG Bourgogne). Vous pouvez aussi retrouver les enregistrements audio de la plupart de ces conférences sur le site http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/manifestations/18_19/19_04_10.html (avec Adobe Flash Player).

L'ÉVOLUTION DES FORÊTS DU MORVAN DEPUIS LE MOYEN ÂGE **par Vincent BALLAND (ARTEHIS, Université de Bourgogne)**

Vincent Balland est doctorant à l'uB. Son sujet de thèse, sous la direction de Corinne Beck, est une étude géohistorique de la gestion des espaces et des contestations paysannes dans le Morvan entre fin du Moyen Âge et 1^{ère} moitié du XIX^e s.

L'exposé comprend trois parties :

1. Présentation : la forêt morvandelle, ses problèmes
2. Domaine d'étude et méthodes de travail
3. Les grandes phases de l'évolution de la forêt

Le massif du Morvan, au cœur de la Bourgogne, est un pays montagnard au sous-sol granitique, au relief arrondi creusé de vallées profondes. Les paysages sont bocagers et la forêt, omniprésente, couvre plus de 45 % du territoire, composée surtout des résineux (pins, sapins, épicéas, douglas) mais aussi des feuillus (hêtres, chênes). Depuis 1970, le Parc naturel régional et son syndicat mixte a pour objectif la conservation du cadre de vie, la connaissance et la mise en valeur des paysages morvandiaux. Mais il se heurte à des difficultés socio-économiques : la densité faible de la population, son vieillissement, l'exode rural. Le Parc s'efforce de maintenir un équilibre entre développement économique et conservation des espaces naturels, et de lutter contre l'exode rural avec la volonté de relancer l'activité économique en attirant des habitants. Les points de friction sont nombreux, à cause de l'importance jugée trop grande du développement des surfaces plantées en résineux, auxquels on reproche d'acidifier les sols, de les appauvrir et de détériorer les paysages par la régularité des plantations et leur caractère monochrome. Cependant, l'exploitation des résineux est plus rentable que celle des feuillus traditionnels, ce qui a des répercussions sur les paysages agro-pastoraux et génère une spéculation foncière qui entrave l'installation de jeunes agriculteurs et entraîne de nombreux incidents (arrachement de jeunes plantations, pétitions lors de coupes à blanc). La forêt morvandelle est confrontée à deux problématiques contradictoires : productivisme sylvicole et gestion raisonnée. A partir de 2012, un consortium a été monté avec le Parc, l'O.N.F., la Région et l'État pour réaliser une étude fondamentale ; objectif : reconstituer les grandes

trajectoires des paysages ruraux et peser la part des héritages anciens dans le Morvan actuel, d'offrir des moyens de se projeter dans l'avenir par le recours à l'Histoire.

Cinq micro-zones ont été choisies pour l'étude, avec des surfaces limitées et variées allant des prés, landes, terres agricoles aux espaces forestiers. Elles concernent quatre communes, avec deux châtellenies rattachées au duc de Bourgogne, puis au roi de France. Chaque exploitation avait besoin de bois, d'espaces pâturés, de terres cultivées ; ces systèmes sont dits "agro-pastoraux", et on ne les distingue pas des espaces forestiers avant la fin de l'époque moderne : les troupeaux pâturaient sur l'ensemble du territoire, et les forêts, en plus de la production de bois, constituaient un espace pâturé. Il existait une très grande fragmentation juridique en matière de foncier, ce qui influençait directement la morphologie des paysages et toutes les activités rurales.

Trois grands axes problématiques :

- Quels sont les impacts des évolutions des espaces juridiques fonciers et des différentes activités sur les régimes d'exploitation et sur la morphologie des paysages forestiers ?
- Quelles sont les évolutions de la gestion des massifs forestiers domaniaux et seigneuriaux ? Y-a-t-il des différences entre les particuliers et les communautés ?
- Quelle est la part des héritages des grandes phases du peuplement forestier dans le paysage actuel ?

Quatre sources principales : les documents de gestion, les terriers, les sources judiciaires et les sources fiscales. La documentation est fournie par les archives de la Côte-d'Or, la comptabilité et les terriers, les enquêtes de justice, les comptes de la gruerie (droit royal à percevoir des amendes), les archives seigneuriales, l'utilisation du Lidar, les repérages et la prospection sur le terrain.

Trois phases dans l'évolution de la forêt :

- du XIV^e au XVI^e s., multifonctionnalité d'un espace forestier lié à l'agriculture
- à partir de la seconde moitié du XVI^e s., exploitation du bois pour le flottage vers Paris

- après 1840, exode rural, surface forestière accrue, plantations de résineux.

Au Moyen Âge, les campagnes du Morvan sont déjà bien mises en valeur. Les massifs forestiers sont dominés par la futaie de chênes et de hêtres, "arbres portant fruit" qui offrent des revenus grâce à la vente des bois pâturables adjugés à des marchands d'Autun et de Château-Chinon, pour la païsson des troupeaux de porcs. Certains massifs sont en taillis. Le mode de gestion privilégie jardinage et recépage. Les résineux sont alors absents. L'importance économique des pâturages porcins a poussé la gestion forestière à favoriser le chêne et le hêtre au détriment du mort-bois. Les revenus sont irréguliers d'une année sur l'autre. La vente de bois vif comporte deux modes de prélèvement : la vente au pied et la vente en assiette de surface, c'est à dire en arpents. Les ventes s'effectuent aux enchères. L'exploitation des ressources ligneuses montre la multifonctionnalité de l'espace forestier. Mais les aléas climatiques sont nombreux, les arbres abattus sont vendus à l'unité, les branches ramassées au profit de la petite aristocratie locale. L'écorce est exploitée pour extraire le tannin nécessaire aux tanneries d'Autun et de Château-Chinon ; le nombre de moulins à écorce témoigne de l'importance de cette activité. Toutes les opérations concernant le débit sont effectuées sur place en forêt. Toutes les sources concernant la paysannerie insistent sur la complémentarité des espaces forestiers et agricoles, mais les espaces forestiers n'occupent qu'une faible surface. La rotation des terres agricoles se fait sur une dizaine d'années, deux années de culture et huit années de repos. Il en résulte un paysage de lande à genêts et fougères. Le bois mort ramassé est utilisé pour faire des clôtures.

Dès le début de l'époque moderne, on assiste à une transformation de la forêt due à l'exploitation du bois de chauffage pour la

capitale, en pleine explosion démographique. La forêt privée dédiée au bois de chauffage s'étend (apogée au XVIIIe s.). Les coupes, plus fréquentes, plus régulières et plus rationnelles, concernent surtout les hêtres. La rotation est d'environ trente ans. Les coupes à blanc sont réservées au taillis, avec une cohérence de rotation. De nouveaux hameaux agricoles grignotent la forêt. La culture des châtaigniers se développe sur des parcelles autrefois céréalières. L'exploitation du bois pour le charbonnage et la papeterie est marginale.

À l'époque contemporaine, la forêt morvande connaît, en raison de la diminution du flottage, une crise importante, dont les effets se font toujours sentir aujourd'hui. Les raisons principales sont la concurrence de la houille, l'amélioration des modes de transport terrestre et la restriction de l'approvisionnement de la capitale. L'enrésinement apparaît vers 1840 et s'étend à la forêt privée dès la fin du XIXe s. L'année 1947 marque un premier pic de l'enrésinement. De 1970 à aujourd'hui, la part des résineux passe de 30 % à presque 50 %. Avec l'exode rural, la surface forestière augmente. Depuis quelques décennies sont apparues d'autres fonctions de la forêt, comme les loisirs et la préservation de la biodiversité.

Quatre faits majeurs en conclusion :

- la capacité des communautés paysannes et de la seigneurie à créer des paysages forestiers dominés par le hêtre et le chêne, peuplement considéré aujourd'hui comme traditionnel.
- l'importance de la capitale et de sa croissance démographique dans l'élaboration d'un nouveau régime forestier à travers le flottage.
- la multifonctionnalité de l'espace forestier au Moyen Âge.
- l'augmentation de la surface forestière à partir de la seconde moitié du XIXe s. et son importance dans l'élaboration du paysage actuel.

prise de notes : Claude Pequinot

LA QUESTION DES FUMÉES AU XIXe siècle

par François JARRIGE (CGC UMR CNRS uB 7366, Institut Universitaire de France)

En introduction, François Jarrige souligne que dans les programmes scolaires du secondaire, la question des fumées appartient avant tout à l'iconographie, présente surtout avec la révolution industrielle ; les cheminées constituant l'arrière fond de l'industrialisation.

Or, la prise de conscience de la question des fumées ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte au Moyen-Âge dont les sociétés sont en prise avec des contraintes gigantesques venant du milieu ; aujourd'hui, il y a accélération de ce questionnement en raison

de l'augmentation des problèmes.

Une définition des fumées est donnée, extraite du *Larousse, Dictionnaire Universel du XIXème siècle, tome VIII, 1872* : "produits gazeux plus ou moins opaques qui se dégagent de certains corps en combustion".

Au XIXème s., 2 mots sont utilisés : *pollution* pour l'eau, *contamination* de l'air par les fumées.

Le XIXème siècle s'inscrit dans la continuité de la prise de conscience mais il y a un changement d'échelle en raison de l'ampleur des

productions et de l'émission des fumées, d'où des conflits sociaux, des tensions exacerbées et donc un modelage des rapports sociaux, et dans l'imaginaire l'aspect noirâtre l'emporte.

Il existe une historiographie de la fumée, (bibliographie autant britannique que française) :

Stephen MORLEY : The chimney of the world, History of smoke pollution in Victorian and Edwardian Manchester (2008)

Geneviève MASSARD-GUILBAUD : Histoire de la pollution industrielle en France, 1789-1914 (2010)

Gérard CHASTAGNARET : De fumées et de sang, pollution minière et massacre de masse en Andalousie, XIXème siècle (2017)

Thomas LEROUX (avec François JARRIGE) : la contamination du monde, une histoire des pollutions à l'âge industriel (2017)

Les fumées, des formes variables

Les fumées ont de multiples origines liées à la combustion imparfaite avec des émissions plus ou moins toxiques ; au XIXème siècle, il y a deux grands types de production de fumées :

- la chimie : une nouvelle industrie chimique utilise la soude artificielle qui remplace la soude naturelle issue du varech ; les fumées sont acides et donc dangereuses, provoquant une vive protestation de la part de la population ; l'industriel et chimiste Chaptal prend conscience des difficultés pour l'industrie chimique, et le décret de 1810 résulte d'un "lobbying" des industriels de la chimie imposant une industrie dangereuse à la population dans les villes.

- le charbon : après 1860, il y a une explosion de la consommation de charbon ; la machine à vapeur devient une source de fumées importante. Les fumées sont domestiques (chauffage, prédominant à Londres) et industrielles (ex. des fours à chaux qui sont sources de tension).

Les origines des fumées, une représentation contradictoire

C'est en Grande-Bretagne que la fumée devient un enjeu ; il faut noter la précocité des fumées (1820-1830) (dans la continuité de l'ancien régime) ; les débats sont nombreux et contradictoires : soit les fumées de plus en

plus nombreuses sont acceptées soit elles sont récusées ; ne pas oublier qu'elles sont liées à l'industrialisation, donc à l'enrichissement mais il faut contrôler l'environnement.

Ex. : les fumées du Creusot qui ne sont pas interprétées comme un danger mais un symbole de prospérité, de richesse (voir les écrits de Maupassant ou les peintures de F. Bonhommé). Même chose en Angleterre où la fumée est signe de croissance et présente même des vertus désinfectantes ! (affiches jusque dans les années 50).

Mais cette tolérance varie selon les territoires, et si, dans les villes, elles sont la marque du progrès, il en va différemment dans les campagnes : ex. en Côte-d'Or où il y a peu de machines à vapeur et où la richesse vient des vignes ; une controverse scientifique apparaît au XIXème siècle : les fumées des fours à chaux absorbées par les vignes donneraient un mauvais goût au vin ; des plaintes sont déposées, comme à Meursault en 1840 contre l'implantation d'une machine à vapeur ou au Nord de Dijon contre un four à chaux ; mais il y a besoin de chaux, d'où une forte pression.

Comment lutter contre les fumées ?

Au XIXème siècle, la réglementation est de plus en plus favorable aux industriels, puisque ce sont les ingénieurs (ex. des mines) qui font les réglementations ; des solutions sont apportées par l'innovation technologique (ex. des cheminées de plus en plus hautes, des fourneaux fumivores) ; à noter la montée en puissance de l'expertise savante.

L'évolution dans les années 1950-70 montre un déplacement de la pollution en délocalisant et en désindustrialisant, mais apparaissent d'autres pollutions comme les particules fines !

En réponse à des questions : au XIXème siècle, il existait trois sortes de coalitions de la population contre les pollutions :

- les paysans défendant leur propriété
- les pêcheurs soucieux de la qualité de l'eau (dès 1880)
- les femmes dès 1840 à Manchester pour l'étendage du linge.

prise de notes : Angèle Doix

Comptes rendus de lectures

Micheline Cinquin propose sur notre site <http://aphgbourgogne.free.fr>, onglet *lectures*, plusieurs comptes rendus, que nous n'avons malheureusement pas la place de publier ici.

Les derniers disponibles concernent :

TOUTES CES IDÉES QUI NOUS GÂCHENT LA VIE, par Sylvie BRUNEL, *J.-C. Lattès*, 2019

HOMO DOMESTICUS - Une histoire profonde des 1ers États, par James C. SCOTT, *La Découverte*, 2019

VICHY CONTRE VICHY - Une capitale sans mémoire, par Audrey MALLET, *Belin*, 2019

IMPRESSIONS SUR LE VOYAGE EN GRÈCE

du 17 au 25 avril 2019

Impressions dessinées...



première ville de l'Aegae



KAFE ΣΑΛΑΜΑΚΙΩΣ

Εκκλησιον



Christine Froidurot

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018

Didier Doix, président, remercie les participants de s'être déplacés. Par comparaison, à l'AG nationale il n'y avait qu'une trentaine de présents...

I - Compte rendu de l'A.G. nationale à Paris le 2 décembre 2018.

Que s'y est-il dit ? Le président Franck Collard a des positions affirmées et claires.

Modifications internes avec le décès d'adhérents fidèles (Jean Delmas, Pierre Milza) et des départs (Christian Laude) dont un en raison de maladie : Hubert Tison.

D'où un mouvement de rajeunissement et de féminisation aux élections du Comité national (à noter : les noms des candidats ont été reçus — via la revue — après le vote !!!)

On constate une érosion du nombre des adhérents (comme dans tous les mouvements associatifs). D'où **4 enquêtes menées par le trésorier Max Aurioi**, adressées essentiellement à ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion et/ou abonnement à la revue), et dont les résultats peuvent nous guider dans nos actions.

La 1^{ère} raison de l'**adhésion** est le soutien à la seule association professionnelle assurant la défense de l'enseignement de l'histoire et de la géographie ; la 2^{ème} repose sur les ressources utiles pour l'enseignement ; la 3^{ème} est de suivre localement les formations proposées par l'APHG.

Pour ce qui est du **non-renouvellement** de l'adhésion à l'APHG, arrivent en premier les difficultés financières (à relativiser depuis que 66 % sont déductibles des revenus imposables), les décès (cf. l'âge des adhérents), la retraite (voir plus loin la situation dans notre Régionale) et le fait d'avoir d'autres centres d'intérêt.

En ce qui concerne la **revue**, il y a globalement satisfaction : format actuel, pagination, illustrations, typographie, contenu. Mais, pour les moins de 35 ans, la revue coûte trop cher et il y a d'autres sources que l'APHG.

L'érosion du nombre des adhérents a **des conséquences sur les finances**, d'où des efforts de rationalisation, la réduction du volume de la revue et le besoin d'un processus de redynamisation qui passe par les Régionales.

Il y a des Régionales où le nombre d'impayés diminue et celui d'adhérents augmente : Alsace, Aquitaine, Guadeloupe, H^{te}-Normandie, Lorraine, Nord-Pas de Calais Picardie ; mais pas la Bourgogne ni la Franche-Comté !

Franck Collard a fait aussi le point sur **les actions menées par l'APHG** :

Dans la presse, les médias, tweeter avec Christine Guimonnet (superviseuse de notre Régionale).

Les rencontres avec l'Institution où l'APHG voit ses positions prises au sérieux car elles sont fermes et mesurées.

L'association est reconnue auprès du ministre (préface du manuel franco-allemand), de l'Institut du Monde Arabe avec Jack Lang, de Macron, car nous représentons le terrain.

Rayonnement lors des grands rendez-vous : Blois, Saint-Dié, I.M.A., festival de Fontainebleau, géopolitique de Grenoble, CNRD, auprès de députés européens avec Euroclio (travail sur les réécritures de l'histoire)

Mais Franck Collard dresse aussi le constat d'une **pente générale qui reprend la même inclinaison** : charger les classes, les cours, les programmes, faire des économies.

Être écouté et être entendu, c'est différent !

Autre difficulté : pas assez de personnes investies : tout repose sur les mêmes.

Divers points sont rapidement abordés :

- premier excédent financier depuis 10 ans avec le rétablissement des comptes

- présentation de la Ligue des Enseignants d'Histoire-Géographie de Côte d'Ivoire, dont plusieurs membres (avec qui l'on a déjeuné) étaient présents.

- alerte de l'Amicale de Mauthausen car le gouvernement est en train de défigurer le site (+ accès à l'escalier impossible...)

- alerte sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation : l'APHG est membre fondateur du concours et elle est écartée par l'I.G. ; d'où une lettre de rappel adressée au ministre.

Un point très important avec la **réforme du lycée** : des projets flous ont fuité (par l'intermédiaire du SNES) : des ballons d'essai ?

Rien n'est soi-disant tranché et personne n'est informé, sauf les éditeurs !

On s'interroge sur les horaires du tronc commun. Le C.S.P. élabore les nouveaux programmes ; il a reçu l'APHG, les Clionautes et Aggiornamento. L'APHG refuse les "entrées obligatoires" sur le principe de la liberté pédagogique (une menace ? on va finir par regretter Fillon !)

Il semble que le retour à l'approche chronologique soit acté. Idem pour la présence (minimale) de l'histoire ancienne et médiévale dans les programmes. Quant à la spécialité, il paraît sûr que les horaires seront partagés avec les sciences économiques et sociales (il y aura une partie géopolitique, avec une situation variable d'un établissement à l'autre ; ceux qui

se réjouissaient risquent de déchanter ! Quant aux postes...

Sans doute pas d'épreuve d'Histoire-Géographie au Bac, puisque Macron veut moins d'épreuves (pour faire des économies ?).

D'où une motion rédigée face aux incertitudes et aux menaces.

En lycée technologique : une demi-heure d'histoire-géographie en moins, ce qui est jugé inacceptable ; le programme doit être présenté le 19 décembre et publié au J.O. en janvier.

Pour les lycées professionnels, la philosophie de la réforme est détestable et fait preuve d'un mépris pour les élèves.

D'où une autre motion.

II - Problèmes à l'Université (Stéphane Gacon)

Les réformes engagées depuis une dizaine d'années ont profondément transformé l'Université. Les établissements se sont trouvés placés en situation de **compétition**, ce qui les a poussés à se regrouper (ce qui a été un échec en Bourgogne Franche-Comté où les relations au sein de la COMUE sont mauvaises) et à entrer dans des logiques "d'excellence" débouchant sur des choix stratégiques privilégiant certains secteurs au détriment d'autres, souvent les sciences humaines.

L'**inégalité** entre chercheurs a été renforcée par les mêmes logiques de compétition, par l'affaiblissement des dotations publiques et les logiques d'un financement de la recherche par projets qui valorisent les thématiques les plus en phase avec les demandes sociale ou économique immédiates.

Par ailleurs, le département d'histoire, opposé à la **sélection** à l'entrée à l'université, a refusé de réaliser le classement imposé par la nouvelle plateforme ParcoursSup.

III - La Régionale

Les activités demeurent nombreuses : journée de formation "Histoire" organisée par Stéphane Gacon en 2019 ; voyage en Grèce par Gérard Déclas avec un grand nombre de participants ; les "Lettre"s et le site ; rencontre avec l'ESPE pour recruter des jeunes collègues.

Mais des inquiétudes tendent à se confirmer : Peu de nouvelles adhésions d'actifs et de jeunes. État actuel : 81 adhérents, dont seulement 25 actifs + 1 professeur des écoles/PEGC/MA, soit 34,5 % ; 49 retraités, soit presque le double (60 %). Sans compter les autres catégories, dont les non-enseignants adhérents "de force" pour les voyages !

De plus, plusieurs couples, et / ou des personnes qui adhèrent encore pour nous soutenir... et on ne parle pas de l'âge !

La répartition départementale est inégale : 55 % des adhérents sont en Côte d'Or (soit 45) ; 18 en Saône-et-Loire ; 9 dans la Nièvre ; 3 dans l'Yonne. 3 à Paris, 2 dans le Rhône, 1 dans le Cher.

Présence à l'ONAC ? Jacqueline Baynac dans la Nièvre ? Plus personne en Côte-d'Or depuis le décès de Claude Farenc.

Idem pour le jury du CNRD (en plus, les Directeurs des services académiques (I.A.) oublie souvent/bien volontiers l'APHG...

Les projets :

Réunion des deux bureaux des Régionales de Bourgogne et de Franche-Comté (à Dôle ?) proposée par la présidente de Franche-Comté, Françoise Martin. Comment attirer mutuellement pour nos activités réciproques et avoir ainsi un public plus large ? se connaître déjà ?

Accord de principe avec la section de Géographie de l'Université (Anne Jégou) pour l'organisation d'une journée de formation (2020)... Mais problème avec la DAFOP ?

Compte rendu financier (Marie-Jo de Bergh)

Du 30 novembre 2017 au 30 novembre 2018, 81 adhérents. La diminution du nombre des adhésions (- 11) aboutit à une baisse de la "ristourne" du National (224,38 €), alors que les frais de fonctionnement augmentent, du moins en ce qui concerne la Poste (frais de tenue de compte : 50,50 € ; timbres : 151,60 €) puisque la cotisation MAIF reste stable (108,78 €).

Le bilan annuel est donc déficitaire (- 128,10 €) mais les comptes de la Régionale demeurent excédentaires : + 3 283,34 €.

Élections :

Rappel des statuts : Ne peuvent voter (et donc être élus) que des enseignants d'histoire, géographie et E.M.C., actifs ou retraités.

RAPPEL : nous dépendons du National (nous n'avons qu'une délégation) et ce sont les décisions prises au niveau national que nous devons appliquer et relayer. Il y a eu dans le passé un problème avec la correction du bac ; l'affaire est remontée immédiatement au ministre et est retombée sur le président de la Régionale !

Didier Doix, Stéphane Gacon, Marie-Jo de Bergh

Après la réunion, projection d'un film de Didier et Angèle Doix sur le Mexique et repas au restaurant *La petite Flamande*.

L'Assemblée Générale de la Régionale

Elle aura lieu le samedi 7 décembre 2019 au Centre Social La Passerelle, 3 allée des Jardins à Quetigny (à 850 m. à pied du terminus du tram T1 direction *Quetigny centre*, ou à 50 m. à pied de l'arrêt *Gendarmerie* du bus B16 direction *Quetigny allées cavalières* – parking gratuit assuré), **dès 16 heures. Vous y êtes toutes et tous invité-e-s.**

● **Conférence** : Notre collègue **Dominique Girard**, professeur honoraire de géographie en CPGE au lycée Carnot, formateur académique, aujourd'hui maire de Flammerans et conseiller départemental de Côte-d'Or, nous proposera une conférence suivie de questions sur **la question de l'eau dans le bassin fluvial de la Saône**.

● **Ordre du jour** de l'Assemblée Générale :
- rapport moral et d'activité
- rapport financier
- compte rendu de l'A.G. de Paris du 1^{er} décembre
- comptes rendus des commissions pédagogiques
- sorties et voyages
- avenir de la Régionale
- questions diverses

● **Diaporama** sur le **voyage en Grèce**, avec commentaires des voyageurs... et d'Alain Grenier qui, pour raisons de santé, n'a pu l'encadrer comme prévu.

● **Renouvellement partiel du bureau** : Les mandats de Gérard Déclas (qui ne se représente pas) et de Stéphane Gacon (qui se représente) arrivent à échéance. D'autres postes sont vacants.

Appel à candidatures : celles et ceux qui souhaitent s'investir dans l'Association peuvent en informer Marie-Jo de Bergh (coordonnées ci-dessous) avant le vendredi 29 novembre.

Il est **indispensable** que des collègues plus jeunes nous rejoignent dans le Bureau ! (si possible en respectant la parité femmes-hommes et la diversité bourguignonne).

Les personnes souhaitant **voter par correspondance**, sont priées de contacter Marie-Jo de Bergh (voir bulletin d'inscription ci-dessous).

● Après nos débats, un **repas amical** réunira vers 19 h 30 les participants inscrits avant le 21 novembre, au restaurant *Le Tire-Bouchon*, 23 rue des Chalands à Quetigny (tél. 03 80 46 67 54). Prix : 28 €, vin (en pichet) compris.

➔ Si vous avez l'intention de voter par correspondance et/ou si vous souhaitez participer au repas, prière de compléter et de renvoyer l'un des deux bulletins ci-dessous (seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter !) :

-----✂-----

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **jeudi 21 novembre 2019** à Marie-Jo DE BERGH

6 bis rue Le Nôtre, 21000 DIJON - tél. 03 80 41 17 32 - mél. marie-josephe.de-bergh@orange.fr

M., M^{me}, M^{elle}.....

participera au repas qui suivra l'Assemblée Générale du 7 décembre (**nombre de personnes** : ...).

Ci-joint un **chèque d'acompte de 10 € par personne** à l'ordre de l'APHG Bourgogne.

-----✂-----

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **vendredi 29 novembre 2019** à Marie-Jo DE BERGH

6 bis rue Le Nôtre, 21000 DIJON - tél. 03 80 41 17 32 - mél. marie-josephe.de-bergh@orange.fr

M., M^{me}, M^{elle}

Adresse :

votera par correspondance pour le renouvellement du Bureau lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre, et demande à **se faire envoyer le matériel de vote**.